

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Une pétition adressée à l'Assemblée nationale du Québec pour démontrer notre volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté et l'engager, au nom des droits humains, à agir contre la pauvreté, ici, dès maintenant.

« Ça veut dire être en mesure de subvenir à ses besoins de façon autonome. Ça veut dire retrouver la dignité et le sentiment de fierté en entretenant des relations plus égalitaires avec son entourage. Ça veut dire également pouvoir retrouver la joie de vivre et être moins jugé, vivre en meilleure santé, accéder à une certaine paix intérieure, faire preuve d'une plus grande ouverture aux autres et être en mesure d'aider et de s'entraider. »

Pendant que l'économie du Québec continue à croître, les écarts de revenus entre personnes très riches et personnes très pauvres continuent à se creuser. La fiscalité n'empêche plus les écarts de s'agrandir. Des personnes travaillent fort sans arriver à sortir de la pauvreté. En même temps, les tarifs d'électricité, de téléphone, de transport en commun, le coût de l'essence et de l'huile à chauffage augmentent, frappant intensément les personnes qui ont le plus bas revenu. Les services publics sont menacés de privatisation et de tarification. Vraiment, les personnes en situation de pauvreté ont la vie dure!

AU NOM DES DROITS ET DE LA DIGNITÉ

La situation que nous vivons est une atteinte à la dignité et aux droits humains. Le Canada et le Québec ont signé la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et le *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels*. Ils se sont donc engagés à prendre des mesures pour assurer un niveau de vie suffisant à tous leurs résidents et résidentes et pour améliorer ce niveau de vie. Ce n'est pas une question de sentiments, de bonne volonté ou de philanthropie, mais une question de droits humains, de justice et d'obligation internationale.

Les Québécoises et les Québécois se sont aussi donné des outils de respect des droits et de lutte à la pauvreté : la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* et la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Loi 112).

« Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les États parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit. »

Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels, Article 11.



COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

WWW.PAUVRETE.QC.CA

165, rue Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9, Canada
Téléphone: (418) 525-0040. Télécopieur; (418) 525-0740. Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca





LE CHEMIN VERS UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Il y a dix ans, germeait l'idée d'une loi pour l'élimination de la pauvreté au Québec. Des milliers de citoyens et de citoyennes se sont mis à construire une proposition de loi. Pour réclamer de l'Assemblée nationale que cette proposition soit mise en force, 215 000 personnes ont signé une pétition. Vous l'avez peut-être signée vous-même!

En 2002, l'Assemblée nationale du Québec votait à l'unanimité la Loi 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Avec cette loi, le gouvernement du Québec a l'obligation particulière de faire en sorte que le Québec devienne, d'ici 2013, une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Il doit fixer des cibles de revenus à atteindre

pour améliorer le revenu des prestataires d'aide sociale et des travailleurEs à plein temps ou réguliers. Il faut que la population s'exprime sur ces enjeux.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté veille à l'application de la Loi 112. Il a notamment mené une vaste démarche de consultation à travers le Québec pour savoir ce que ça signifie, actuellement, couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté. Les quelques milliers de personnes qui ont répondu ont indiqué qu'elles veulent améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté en augmentant les protections publiques, en haussant le salaire minimum et en assurant des services publics universels de qualité.

UNE PÉTITION POUR FAIRE AVANCER LES CHOSES

La campagne *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté* met de l'avant trois principes:

- toutes les personnes doivent avoir accès à des services publics universels de qualité;
- le travail à temps plein au salaire minimum doit faire sortir de la pauvreté;
- les protections publiques doivent garantir un revenu assurant la dignité et la santé des personnes.

Ces principes forment un tout pour avancer vers un Québec sans pauvreté ni exclusion. En voici le détail.

DES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS DE QUALITÉ

Il s'agit de tous les services que l'on considère d'intérêt public comme les services de santé et les services sociaux, l'éducation, les transports en commun, les garderies, la distribution de l'eau et de l'énergie, les mesures de formation et d'insertion en emploi. Ce sont des services que notre société s'est donnés au fil des générations pour faire collectivement face aux besoins de la population et assurer son développement. Ils sont le moyen de fournir à toutes les personnes les outils

indispensables pour réaliser leurs droits égaux à des conditions de vie saines et au développement de leurs capacités. Ils sont une autre voie pour créer de l'égalité entre les membres de la société et pour lutter contre la pauvreté.

Nos services publics sont actuellement menacés par les coupures budgétaires, par les privatisations, par les tarifications.

UN SALAIRE MINIMUM QUI PERMETTE DE SORTIR DE LA PAUVRETÉ

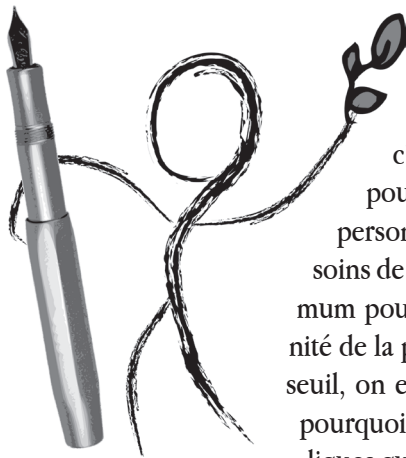
Le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada pour une personne seule dans une grande ville est de 21 202 \$/an en 2006. En dessous de ce seuil, une personne est en difficulté. Si on veut que le travail à plein temps permette d'éviter la pauvreté, il faut un salaire minimum de 10,16 \$/heure pour 40 heures par semaine. C'est la proposition du Front de défense des non-syndiquéEs ici au Québec pour 2007. Il appartient au gouvernement de fixer les taux du salaire minimum. L'Ontario s'est donné l'objectif de 10,25 \$/heure pour 2010. Plusieurs états américains vont dans le même sens.

Il y a beaucoup de craintes à ce sujet dans la population :

- « Les entreprises vont aller s'installer ailleurs! » C'est faux. La majorité des entreprises qui payent le salaire minimum sont des services de proximité : commerce de détail, services personnels, restauration. Elles vont rester.
- « Les entreprises vont fermer! » C'est encore faux. Là où le salaire minimum a été haussé, les études montrent une vitalité accrue des entreprises. La motivation et la productivité des employéEs augmentent. Plus de personnes ont les moyens de dépenser dans ces entreprises.

DES PROTECTIONS PUBLIQUES QUI ASSURENT LA SANTÉ ET LA DIGNITÉ

Toute personne devrait pouvoir trouver réponse à ses besoins essentiels. Quand le Canada a décidé de mettre fin à la grande pauvreté des personnes âgées, il a créé le Supplément de revenu garanti qui s'élève à 13 636 \$/an en 2007; Statistique



Canada de son côté établit à 13 267 \$/an, également pour 2007, la mesure du panier de consommation, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour les besoins de base d'une personne seule, sans compter les soins de santé. C'est le revenu minimum pour assurer la santé et la dignité de la personne: en dessous de ce seuil, on est en déficit humain. C'est pourquoi il faut des protections publiques qui assurent à toute personne

un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation.

Ici encore, des craintes s'élèvent dans la population. « L'État n'a pas les moyens de payer cela. » « La classe moyenne va étouffer sous les impôts. » C'est faux: il en coûterait autour de 2,5 milliards \$/an pour élever à ce niveau les protections publiques de base. Depuis 2000, les baisses d'impôt font que l'État se prive maintenant de plus de 5 milliards \$/an.

PARTICIPEZ À CETTE CAMPAGNE !

Ce que nous faisons avec la présente pétition, c'est donner à l'Assemblée nationale des indications sur les cibles de revenu minimales à atteindre. Nous lui disons aussi que nous voulons des services publics universels et de qualité, car il faut à la fois un revenu et des services pour assurer des conditions de vie décentes. Cela nous apparaît incontournable pour continuer à avancer vers un Québec sans pauvreté. Si cela a du sens pour vous aussi, n'hésitez pas à participer à cette campagne de signatures. Vous trouverez toutes les informations pertinentes à la page suivante.

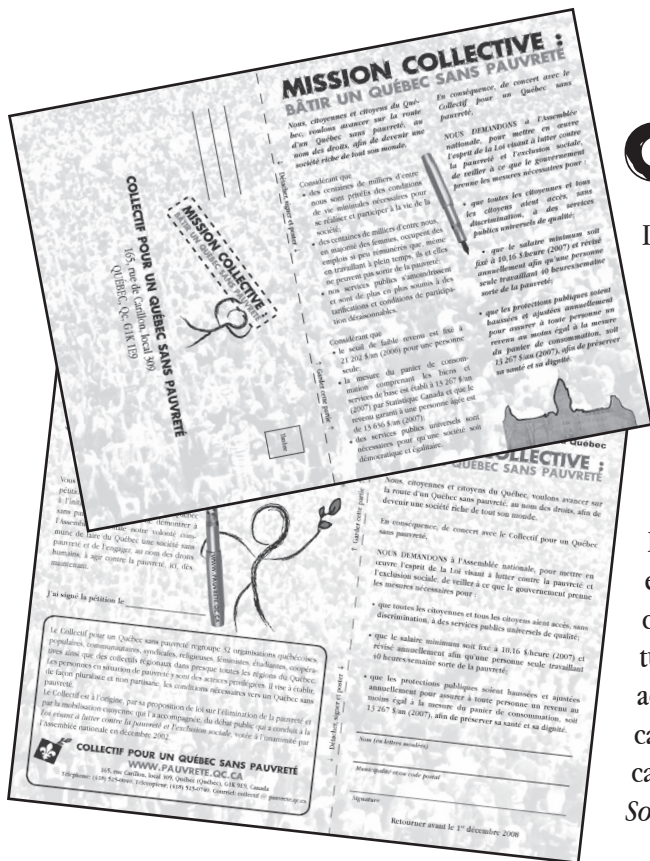
« C'est un beau projet de société, augmenter le bonheur brut, à la place du produit intérieur brut (PIB). »



« C'est réaliste dans la mesure où ça devient un choix de société. »

« Le défi : Faire la démonstration de notre capacité collective à changer les choses. »

ON EN PARLE, ON LA FAIT SIGNER!



La pétition se présente sur un carton en deux parties détachables. Une partie « carte postale » reproduit le texte de la pétition : chaque carte est à signer par une seule personne, qui l'achemine soit directement au Collectif dont l'adresse apparaît au verso, soit à l'organisation par qui elle l'a eue. L'autre partie est à garder en aide-mémoire ou comme outil de sensibilisation : des raisons de signer et des informations sur le Collectif s'ajoutent au texte de la pétition.

La campagne a été lancée le 28 novembre 2007 et durera un an. Il est préférable de retourner les cartes au Collectif tout au long de la campagne afin qu'il puisse suivre la progression des signatures. **La date limite est le 30 novembre 2008.** Le Collectif acheminera ensuite à l'Assemblée nationale l'ensemble des cartes signées. Si vous voulez recevoir des nouvelles de la campagne, vous pouvez vous abonner à notre bulletin *La Soupe au caillou* en écrivant à collectif@pauvrete.qc.ca.



Tout le monde au Québec peut signer la pétition. Chaque personne peut aussi la diffuser auprès de son groupe, de sa famille, de ses collègues de travail. Les groupes pourront organiser des séances de signature dans des endroits publics ou animer des rencontres de sensibilisation.

UNE TROUSSE POUR ALLER PLUS LOIN

Le Collectif met à votre disposition une trousse complète sur les enjeux de la campagne. Elle contient :

- Un carton de la **pétition**;
- Le présent document: **La campagne en bref**;
- Un **Cahier d'accompagnement** qui explique la pétition, donne des idées d'animation et fournit des arguments pour convaincre;
- Une **affiche** pour faire la promotion de la campagne de signatures.

Tous ces documents peuvent être commandés gratuitement. La trousse et les cartons supplémentaires sont gratuits; vous ne payez que les frais de port.

Il est également possible de les imprimer à partir du site internet du Collectif www.pauvrete.qc.ca.

The petition and *La campagne en bref* are also available in english.

LE COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 32 organisations nationales québécoises, ainsi que des collectifs régionaux dans presque toutes les régions du Québec. Il vise à jeter les bases d'un Québec sans pauvreté, en associant les personnes en situation de pauvreté à toutes les délibérations, décisions et actions qui les concernent. Il est à l'origine du débat public qui a conduit à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 2002.